

RÉSIDENCE 2022-2025  
Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.)  
Option sciences cliniques vétérinaires (#259012)

**LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 10 JANVIER 2022 À 9 :00PM.**

**CONCENTRATION** : MÉDECINE INTERNE – PETITS ANIMAUX

**NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES** : 1

**DESCRIPTION** :

La résidence est un programme de 2<sup>e</sup> cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois). Ce programme comprend 108 crédits, principalement sous forme de stages, et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en médecine vétérinaire. Le candidat est également préparé pour les examens de certification de l'*American College of Veterinary Internal Medicine* (ACVIM). La formation comporte une formation intensive en clinique avec la majorité des stages dans la concentration choisie. D'autres stages sont effectués dans diverses spécialités pour rencontrer les exigences de formation de l'ACVIM, y compris la cardiologie. Le résident participe également activement au service de radiologie interventionnelle bien établi et à la banque de sang des petits animaux qui fournit des produits sanguins canins partout au Canada. Le résident participe aux examens des animaux admis à l'externe et des patients hospitalisés. En plus d'être responsable du suivi de ses patients hospitalisés les soirs et fins de semaine, le résident participe au service de garde de première ligne dont la fréquence s'établit à une garde toutes les deux à trois semaines, en plus du tiers des jours fériés. Il doit compléter un projet de recherche clinique. Le résident contribue à la supervision quotidienne des étudiants stagiaires du service de médecine interne des animaux de compagnie. Il participe à des travaux pratiques offerts aux étudiants de 1<sup>er</sup> cycle. Le résident a droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies par le directeur du programme et le secteur auquel il est rattaché en fonction des besoins du secteur. Si le résident n'est pas de garde, il bénéficie des mêmes jours fériés que les professeurs et cliniciens. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au directeur de programme et à la vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Après un an, à la demande du résident et à la satisfaction de son comité conseil, le résident pourra s'inscrire à un programme de maîtrise.

**PRÉALABLES** :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française

**DROITS DE SCOLARITÉ** (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 4 600 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 11 500 \$ / an
- Autres nationalités : +/- 16 200 \$ / an

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Ève Bouchard [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)

**RÉMUNÉRATION** :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année\*
- 31 000 \$ /troisième année\*

À ces montants s'ajoutent un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.

\*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle du résident et de la Faculté.

Le résident dispose d'un montant total de 3 000 \$ pour participer à deux congrès dans sa spécialité au cours de ses années de formation. (montant maximal par congrès 2 000 \$)

**DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME**: 13 juillet 2022 au 9 juillet 2025

**POUR POSTULER** :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 10 janvier 2022. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, il n'est pas nécessaire de soumettre tous vos documents en anglais.

**LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS** :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **7 mars 2022**.

Seul le candidat sélectionné devra compléter sa demande d'admission (frais de 109,50\$ CA) auprès de l'Université de Montréal.